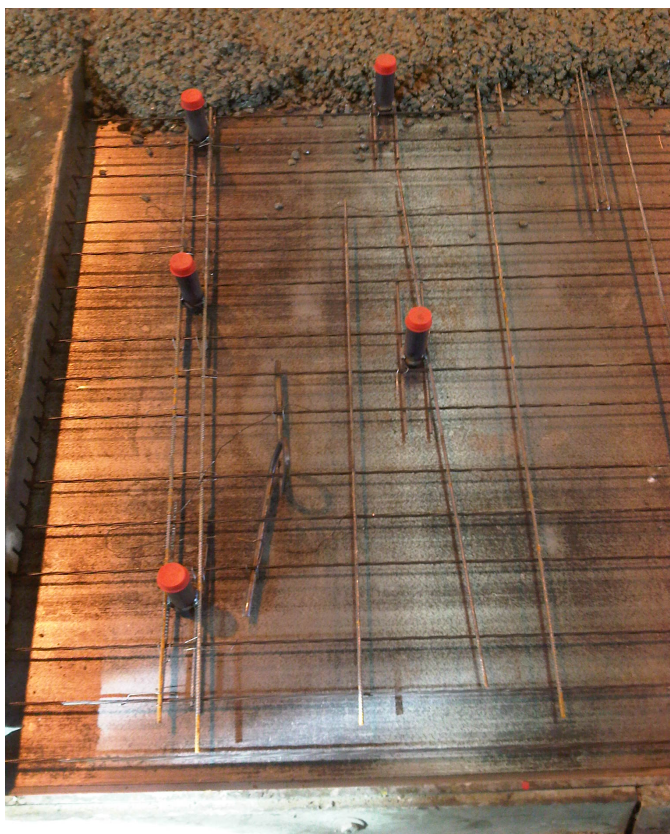


Référence :

GC01/100
GC02/100

INSERTS DE SECURITE POUR GARDE-CORPS PROVISOIRES DE CHANTIER



INSERTS DE SECURITE POUR GARDE-CORPS 25 & 42 MM PROVISOIRES DE CHANTIER

**POUR : PREDALLES BETON ARME / PRECONTRAINTE/ ELEMENTS PLATS
(EPAISSEUR MINI : 5 CM).**

PRODUIT DEVELOPPE EN PARTENARIAT AVEC :



CONFORME A LA NORME NF P 93-340 DE JUIN 1994 → AGREMENT VERITAS



FRANCE

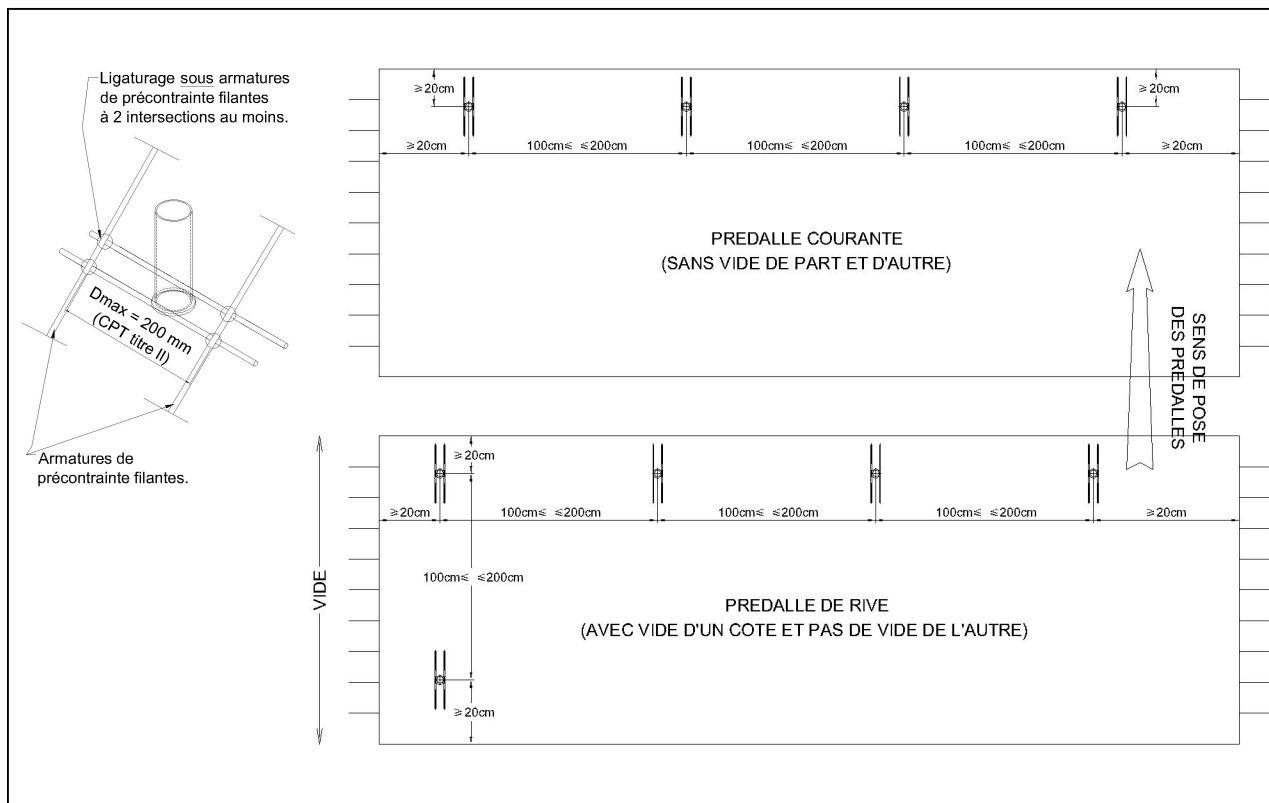
N° 2439621/1/1 du 03/02/2012 (26 mm) et N° 6281616/1/1 du 23/07/2015 (43 mm)

RCS TARBES : 477 220 081 00020 – APE : 2562 B – TVA INTRACOMMUNAUTAIRE : FR07477220081
MATERIEL DE PRECONTRAINTE : VERINS, POTEAUX, CHEVETRES, PLAQUES TENSION, CENTRALES
MATERIEL DE PREFABRICATION : MOULES, MACHINES SPECIALES, VERINS, ANCRAGES
MATERIEL DE MANUTENTION : GRUES, PALONNIERS, PINCES, ELINGUES
MATERIELS DE CARRIERE : SILOS, TAPIS ROULANTS
MACHINES SPECIALES.
TREILLIS SOUDE EN ROULEAUX POUR PREDALLES EN BETON PRECONTRAINTE

V:/INSERT SECURITE PREDALLES V3.DOC – 29/07/2015.

Référence :
GC01
GC02
GC03

INSERTS DE SECURITE POUR GARDE-CORPS PROVISOIRES DE CHANTIER



FONCTIONS

Insert de sécurité posé en usine pour la mise en place des garde-corps de sécurité de chantier pendant la pose des prédalles ou tout autre élément plat (dans ce cas, validation requise par AMAS).
Cet insert est conforme à la norme NF P 93-340 de JUIN 1994. Essai de conformité validé par VERITAS - rapport n° 2439621/1/1 du 03/02/2012 (26 mm) et rapport N° 6281616/1/1 du 23/07/2015 (43 mm).

CARACTERISTIQUES

DESCRIPTION PHYSIQUE	CONDITIONS D'UTILISATION
- Poids approximatif : 0,25 à 0,4 kg. 2 armatures HA 5 en FeE500 cranté – longueur 30 cm, pour ligaturage sous les armatures porteuses des prédalles dans n'importe quelle configuration d'armatures selon le CPT titre II (comme pour les crochets de levage des prédalles). Armatures certifiées AFCAB. 1 tube soudé 26x30 ou 28,7x33,7 ou 43,3x48,3 - longueur 100 mm (requis par la norme de référence). 1 rondelle en acier pour obturer l'extrémité inférieure du tube. 1 capuchon plastique de couleur bleue (26) ou jaune (28,7) ou rouge (43,3), à enlever avant l'introduction du tube / garde-corps sur le camion de livraison des prédalles. - Colisage : 3000 pour tubes 26, 2000 pour tubes 28,7 et 2000 unités pour tubes 43,3.	- Résistance minimale du béton à la mise en place des garde-corps : 28 MPa sur cube 10x10x10. - Prédalles d'épaisseur 5 cm minimum. - Insert ancré dans le béton de la prédalle d'au moins 3 cm (distance entre l'extrados de la prédalle et le dessus des armatures HA de l'insert) avec passage des 2 armatures HA sous les armatures porteuses de la prédalle. - Distance minimale de l'axe de l'insert au bord de la prédalle : 20 cm, dans n'importe quelle direction (rive ou extrémité de la prédalle). - Distance minimale entre axe d'inserts sur une même ligne : 100 cm. Distance maximale indicative 200 cm à valider avec le système de garde-corps général pour conformité à la norme de référence. - Autres distances possibles. Validation requise par le BE d'AMAS.